La Feuille de Buis
de Saint-Blaise-du-Buis

N°52 Mai 2023

Mairie
305 rue de la Mairie
38140 St Blaise du Buis
04 76 65 65 00
m.stblaise@wanadoo.fr
www.saintblaisedubuis.fr
Saint Blaise Du Buis 38

Permanences accueil
Lundi 15 h - 17 h
Mardi 10 h - 12 h
Mercredi 10 h - 12 h
Vendredi 16 h - 18 h

Marché
Mercredi après-midi
de 16 h 30 à 19 h
Parking Halle du Buis

Cantine - Garderie
04 76 05 09 11
06 67 81 01 42

Ecole maternelle de Réaumont
04 76 91 53 93

Ecole élémentaire de Saint Blaise du Buis
04 76 65 97 69

Messes
ndvouise.fr 04 76 05 12 66

AGENDA MAI

Mercredi 17
Coupure de courant pour travaux de 8 h 30 à 12 h
Routes de Lardinière,
de Planche Cattin,
du Petit Voye, Montée des Essards de Bonjean.

Vendredi 19

Samedi 20 et Dimanche 21
Buis'Art : Exposition
10 h à 18 h - Salle la Sure.

Jeudi 25
Concours des écoles à vélo
8 h 30 - école.

Vendredi 26
Permanence du RAM
16 h à 18 h
Salle du Conseil.

JUIN

Vendredi 16
Permanence du RAM
16 h à 18 h
Salle du Conseil.

Samedi 24
Portes ouvertes - 10 h
Houblonnière du Lac.
Sou des écoles :
Kermesse - 10 h 30
Halle du Buis.

VIE COMMUNALE

PAYS VOIRONNAIS

PLAQUE DE PARTENARIAT

La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais a reconduit sur la période 2022-2026 le fonds de concours aux petites communes initié en 2018. Ce fonds d'aide à l'investissement est destiné aux communes de moins de 3500 habitants dont Saint Blaise du Buis a bénéficié. Aussi une plaque « Le Pays Voironnais partenaire des projets communaux » a été remise à Nathalie FAURE pour la commune et fixée de façon permanente à l'entrée de la mairie pour valoriser toutes les aides financières du Pays Voironnais et notamment les fonds de concours.

L'enveloppe allouée aux Buissards est conséquente. En effet il faut souligner :

- 3902 euros pour la gestion automatique du chauffage des espaces scolaires et périscolaires.
- 2349 euros pour le remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment ancien de l'école Paulette Collavet.
- 10164 euros pour le remplacement des menuiseries extérieures du logement au presbytère.
- 9235 euros pour la démolition de la grange rue du Petit Bois et l'aménagement de stationnements.
- 2121 euros pour l'acquisition de matériels pour les services technique et périscolaire.
- 5887 euros pour l'aménagement de l'espace public autour du pressoir et création d'un préau.
- 8000 euros pour la démolition de la maison montée des Essarts de Bonjean.
- 7197 euros pour la réfection du sol espace boules à la Halle du Buis.
- 3751 euros pour la création et aménagement d'espace bureau à la mairie.
- 15909 euros pour l'installation de filets de clôture autour du terrain multisports.

Mille mercis pour ce soutien de notre Communauté de communes.

COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte se déroule entre 4 h et 17 h.
Il est impératif de sortir vos bacs la veille au soir de votre jour de collecte (poignées dirigées vers la chaussée).

Afin de préserver la qualité de notre cadre de vie, rentrez-les dès que possible après le passage du camion.

CONCOURS DES ÉCOLES À VÉLO

L'école élémentaire de Saint Blaise du Buis va participer au 20ème concours des écoles à vélo organisé par l'ADTC.
Les élèves sont invités à venir à l'école à vélo, en trottinette ou à pied.

L'objectif est de sensibiliser les enfants aux bienfaits de venir à l'école en mobilité active.
Chaque école participante est récompensée par une plaque « école éco-mobile » en fonction du nombre d'élèves venus avec un mode de transport alternatif à la voiture.
L'année dernière, notre école a gagné une plaque avec deux roues qui a été fixée à l'entrée de l'école.

Vous trouverez sur internet l'ensemble des informations relatives à l'évènement : www.adtc-grenoble.org/concours

RENDEZ-VOUS NATURE

Le Département de l'Isère vous propose
« Les Rendez-vous nature de l'Isère ».
Un programme d'animations et d'évènements nature gratuits, partout en Isère et proches de chez vous,
du 13 mai au 1er octobre 2023.
Les animations gratuites à l'Etang de Cote Manin sont :
- Dimanche 4 juin de 14 h à 16 h :
Promenons dans les bois : tout public.
- Dimanche 9 juillet de 16 h à 18 h :
Balade rafraîchissante au fil de l'eau : tout public.
- Samedi 15 juillet de 10 h à 12 h :
Eveil à la nature pour les tout-petits :
familles avec enfants de 3 à 6 ans.
- Dimanche 13 août de 16 h à 18 h :
Balade rafraîchissante au fil de l'eau : tout public.
Lieu de rendez-vous : parking du site.
Informations et réservations obligatoires sur
https://biodiversite.isere.fr/animations ou auprès des offices de tourisme partenaires (Voiron : 04 76 93 17 60).

HOUBLONNIÈRE DU LAC

Les portes ouvertes à la Houblonnière du Lac auront lieu samedi 24 juin dès 10 h au Hameau du Grand-Voye, route du Rivier à Saint Blaise du Buis.

Du houblon ? Mais qu'est ce que c'est ?
Rémi vous accueille sur sa ferme pour vous faire découvrir cette plante cultivée étonnante, épice des bières artisanales locales. Vous pourrez aussi visiter les nouvelles plantations de petits fruits rouges.

Deux visites programmées à 10 h 30 et 11 h 30. Buvette sur place pour dégustation de bières et autres (participation libre).

Inscriptions :
lahoublonnieredulac@gmail.com ou
06 83 75 81 83.
Pour en savoir plus:
https://www.facebook.com/R.Colomb.HDL

la Houblonnière du Lac
culture de houblons bio

TRANSPORT À LA DEMANDE

Le TAD est un service complémentaire aux lignes régulières.
Les lignes TAD ont des horaires et des points d'arrêt définis par une fiche horaire mais fonctionnent sur réservation, effectuée au plus tard la veille avant 16 h 15 (pour les services du lundi, le vendredi avant 16 h 15).

Pour réserver, rien de plus simple, appelez le 04 76 05 94 00.
Les tarifs sont les mêmes que pour les services réguliers.
Pour toute question sur les horaires ou le règlement du TAD, n'hésitez pas à contacter l'Agence Mobilité au 04 76 05 03 47.
Contact : tad@paysvoironnais.com

DÉJECTIONS CANINES

Afin de préserver la qualité de notre cadre de vie, tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

RÈGLEMENTATION DU BRUIT

Nous vous rappelons la règlementation fixée par arrêté préfectoral du bruit pour les travaux de bricolage et de jardinage :
- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Merci de veiller à ce que vos activités ne soient pas une gêne pour le voisinage.

VIE ASSOCIATIVE

LES PETITS POTES

LES SÉJOURS ÉTÉ

Date d'inscriptions : du 22/05/23 au 30/05/23.

Les Moyens

Thème : séjour nature.
Date du séjour : du 10/07/23 au 13/07/23.
Lieu : Gite Domaine des Girards - Lans en Vercors.

Les Grands

Thème : sport découverte / nature (canyoning - via ferrata...).
Date du séjour : du 17/07/23 au 21/07/23.
Lieu : Camping Valdie - Die.

L'ACCUEIL DE LOISIRS CET ÉTÉ À SAINT CASSIEN

L'accueil de loisirs sera ouvert du 10/07/23 au 01/09/23. Date d'inscriptions : du 01/06/23 au 12/06/23.

LES MERCREDIS JOURNÉES COMPLÈTES

Depuis février 2023, nous accueillons les enfants en journée complète sur la commune de Charnècles.
Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Stéphan, co-directeur au 07 69 61 71 32.

ON RECRUTE !

L'association recrute des animateurs diplômés BAFA et des non diplômés afin de maintenir l'ouverture de l'accueil de loisirs et d'offrir de bons moments divertissants à vos enfants pour :
le mercredi en période scolaire et/ou tous les jours pendant les vacances scolaires.

Le bureau recherche des bénévoles pour compléter les effectifs : la présidence est vacante.

Pour information : la direction de l'accueil de loisirs sera assurée dorénavant par Mickaël et Stephan.
Contacts :
Mickaël (vacances été / séjours été / Ado'Sphère) : 06 61 22 07 66
Stephan (mercredis / petites vacances) : 07 69 61 71 32
Mail : contact@lespetitspotes.org
Site intenet : www.lespetitspotes.org - Facebook : Association Les Petits Potes

CARTE ÉTÉ

Le Tennis Espoir Club met en place une nouvelle formule d'abonnement : **la Carte Vacances pour l'été à 30 € par personne (adulte ou enfant) de mai à fin août.**
Les personnes intéressées pour taper la petite balle jaune en cette période estivale, et qui ont envie de ressortir leur raquette, peuvent souscrire à cette formule dés à présent en contactant le club par mail à : tennisespoirclub@gmail.com
Au plaisir de vous recevoir. Bien sportivement.
Le Bureau.

SESSION NETTOYAGE

Plusieurs chasseurs de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agrée) de Saint Blaise du Buis se sont retrouvés fin avril à l'ENS (Espace Naturel Sensible) du site Côte Manin avec rotofils et tronçonneuses pour un nettoyage de printemps.

Le but était d'assurer la sécurité des chemins, très fréquentés par les écoles du département et les promeneurs.
Le Président

PONGISTES

Le week-end du 13 mai marque la fin de saison. Nos pongistes qui ont évolué en division Pré-Régionale terminent à la deuxième place de leur poule. Ils sont donc assurés de participer aux barrages du week-end des 3 et 4 juin en vue de remonter au niveau Régional la saison prochaine.
Adhésions : la première année 2021-2022, le club n'était ouvert qu'aux compétiteurs.
Cette saison 2022-2023, il s'est étendu aux loisirs de plus de 15 ans (ils sont une dizaine).
Une réflexion est en cours pour accueillir les moins de 15 ans à la rentrée de septembre 2023.
Alors, si vos enfants souhaitent s'essayer à la petite balle blanche, venez rencontrer les responsables du club lors du forum des associations début septembre, ainsi que lors d'une journée portes-ouvertes qui sera organisée dans la foulée. Toutes les informations actualisées : https://saintblaise-tt.jimdosite.com/

EXPOSITION

La fin de saison approche et tous les adhérents ont hâte de vous faire admirer leurs travaux, peintures, aquarelles et dessins. Nous vous donnons donc rendez-vous **samedi 20 et dimanche 21 mai à notre exposition, salle La Sure de 10 h à 18 h**.

Le vernissage aura lieu le samedi 20 mai à partir de 17 h.
Comme les autres années, nous organisons une loterie :
10 tableaux offerts par les adhérents.
Le tirage se déroulera le dimanche 21 mai à partir de 17 h.
Ne manquez pas cette manifestation, les œuvres présentées sont toutes plus belles les unes que les autres et votre participation est l'encouragement fait à nos artistes.
La Présidente, Elyane GIRARD

KERMESSE

La fin de l'année scolaire arrive à grands pas !
Toute l'équipe du Sou des Écoles est alors mobilisée pour organiser **la kermesse le samedi 24 juin.**
Cette année, un repas avec précommande est prévu après le spectacle des enfants à 10 h 30 à la Halle du Buis.
Les bracelets à la vente donneront un accès illimité à l'ensemble des jeux. Il est conseillé de prévoir une tenue de rechange pour les enfants et / ou maillot de bain. À partir de 13 h 30, nous ouvrirons progressivement les activités.
Nous vous attendons nombreux pour fêter cette fin d'année.
http://soureaumontsaintblaise.fr/
L'équipe du Sou des Écoles

Impression réalisée par la Mairie de Saint Blaise du Buis - Directeur de publication : Nathalie FAURE
Conception et rédaction : Commission Communication - Tirage à 450 exemplaires.
Pour recevoir la Feuille de Buis en format numérique, veuillez en faire la demande par mail : m.stblaise@wanadoo.fr